

### GESTIONNAIRE DU SITE

Le Cumulux Paragliding Club A.s.b.l. est le gestionnaire du site de vol parapente Kautenbach.

### CHAQUE PILOTE DOIT

1. présenter un brevet de pilote valable et agréé FAI indice minimum IPPI 4.
2. disposer d'une assurance responsabilité civile aérienne valable.
3. utiliser une voile couverte par un certificat de contrôle valable.
4. disposer d'un parachute de secours.
5. utiliser une sellette munie d'un protecteur.
6. porter un casque adapté au vol libre.
7. avant son premier vol, contacter le club et se renseigner au préalable des particularités et dangers du site auprès d'un membre actif du club.
8. respecter la propreté du site et emporter tous ses déchets éventuels.
9. respecter l'accès interdit au terrain entre le décollage et la route en retrait - même à pied -, zone de protection de la nature -, utiliser toujours le sentier qui remonte sur la crête

Le club se réserve le droit de refuser la fréquentation du site en cas de non-observation des conditions précitées.

### DIRECTIVES DE VOL

1. Une visite de la zone d'atterrissage est obligatoire avant chaque vol – se renseigner sur les conditions météorologiques et observer les manches à air.
2. **Le site n'est pas adapté aux débutants !**
3. **Interdiction de décoller si la direction du vent n'est pas nord-ouest !**
4. Interdiction de survoler le camping à basse altitude, rouleaux et venturi.
5. l'altitude de vol maximale autorisée est de 1067 m (niveau mer) soit 3500 ft MSL
6. respecter les règles de priorité:  
le pilote qui a la pente à sa droite a priorité.
7. les membres du club ainsi que les détenteurs d'une „carte hôte“ ont priorité au décollage.
8. vu les dimensions du site et afin d'éviter les risques de collision, seulement 5 pilotes peuvent se partager simultanément l'espace aérien en conditions de soaring.

### INSTRUCTIONS ET PARTICULARITES DE SITE

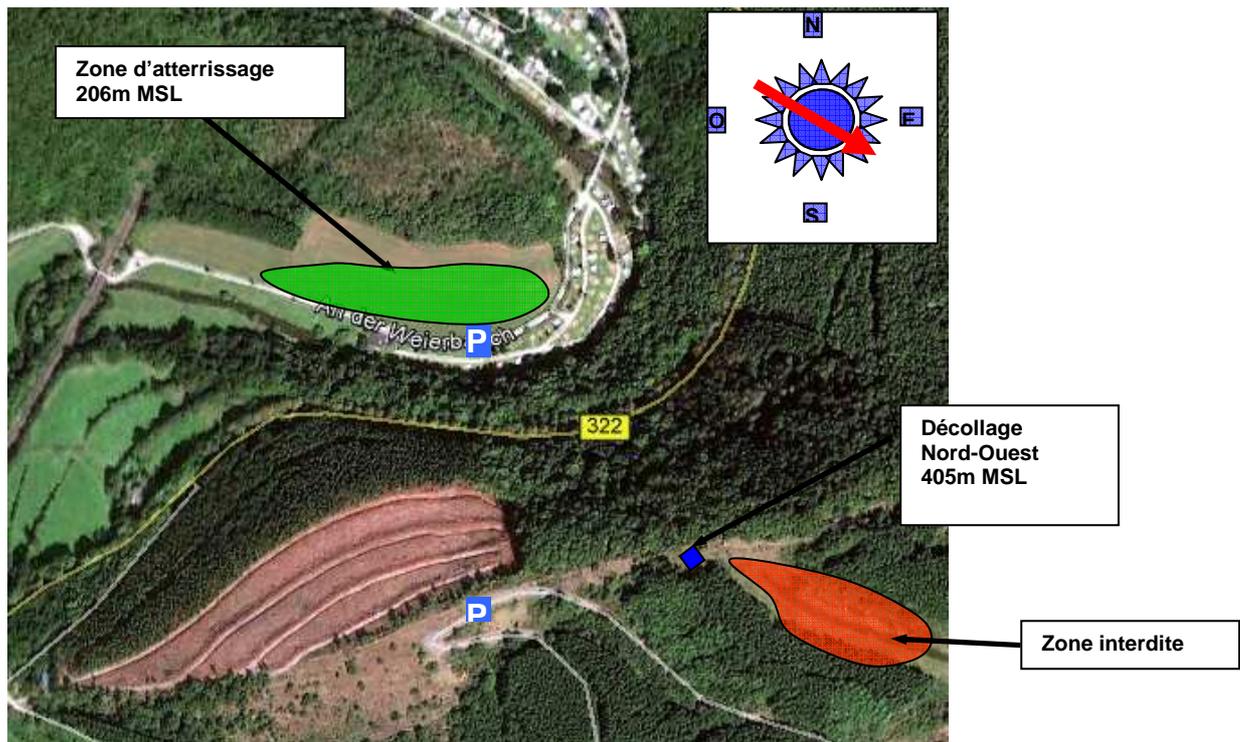
#### 1. DECOLLAGE

Décollage type « falaise » avec rouleau directement derrière la crête.  
Pour sa propre sécurité il faut profiter de la composante ouest et gonfler sa voile plus en retrait direction sud-est, puis avancer vers la crête pour le décollage.

Par vent fort, risque de se faire arracher !

### CONSIGNES D'ATTERRISSAGE

2. Interdiction d'atterrir au point de décollage, toutefois atterrissage possible loin en retrait si altitude suffisante, vers le sud-est.
3. l'atterrissage se fait au grand pré dans la vallée à côté du Camping.



### DANGERS !

1. Conservez une hauteur de survol et distance horizontale raisonnables par rapport au camping.
2. En cas de vent très fort, s'éloigner de la pente en temps utile afin d'atteindre la zone d'atterrissage.
3. En cas de vent fort, se méfier des turbulences qui peuvent se former en approche de la zone d'atterrissage (canalisation par la vallée) !

### PARKING

1. Décollage : Le long de la route sans gêner le trafic.
2. Atterrissage : A l'entrée du camping sans gêner la circulation (roulottes etc...)
3. Ne pas circuler avec la voiture dans l'enceinte du camping !

### AUTRES CONSIGNES

1. Le site « Kautenbach » est interdit aux voiles à moteur.
2. Interdiction aux écoles de parapente d'utiliser le site pour des raisons de formation.
3. Chaque pilote vole sous sa propre responsabilité et doit savoir estimer les dangers et les risques qu'il court.
4. Le « CUMULUX Paragliding Club » n'assume aucune responsabilité en cas d'accident ou de dégâts causés à des tiers.
5. Veuillez respecter la propreté du site et le calme naturel.
6. La fréquence de communication du site est le canal radio PMR 5 = 446,05625 Mhz.
7. Le chemin qui rejoint l'atterrissage et le décollage passe par le village en direction Consthum. Ensuite en sortie de village, un sentier à droite remonte sur la crête.

